



PROGRAMME

OUTPLACEMENT INDIVIDUEL

Public visé et prérequis :

- *Cet accompagnement s'adresse à des salariés en activité ou en recherche d'emploi, en CDD, en CDI*
- *Il est destiné à tout type de fonction ou de métier*
- *Une bonne maîtrise de la langue française orale et écrite est requise.*

Objectifs salarié :

- *Valoriser ses motivations, intérêts et compétences*
- *Elaborer et valider un projet d'évolution professionnelle salarié ou indépendant*
- *Mettre en œuvre une démarche de demande de formation ou validation d'acquis*
- *Concevoir une stratégie de recherche d'emploi en interne, en externe ou via une création d'entreprise*
- *Être préparé et formé au fonctionnement du marché de l'emploi sur le territoire défini*
- *Être accompagné dans ses candidatures et sa stratégie de recherche d'emploi sur une période définie contractuellement.*

Objectif Entreprise :

- *S'assurer que les salariés trouveront une solution d'emploi pérenne*

Contenus de la formation :

- *Connaissances de ses motivations, centres d'intérêt, personnalité*
- *Recensement et analyse des compétences*
- *Recherche de projets compatibles avec les priorités définies*
- *Recensement des besoins en formation et/ou validation des acquis*
- *Etude du marché de l'emploi sur le territoire*
- *Préparation de ses candidatures : CV, entretien*
- *Développement du réseau*
- *Recherche et réponses aux offres*

Moyens et méthodes pédagogiques :

- *L'accompagnement alterne un temps d'entretien d'individuel, avec du travail personnel préparatoire*
- *Des questionnaires d'analyse, grille de décision, fiches de documentation, observatoires de métiers de branche et de base de données formation sont utilisés*
- *Le travail personnel et les démarches terrain sont toujours préparées préalablement avec le conseiller*

Fin de l'accompagnement et évaluation :

- *L'accompagnement prend fin soit à l'issue du délai contractuel d'accompagnement, soit lors du retour à l'emploi du salarié*
- *L'évaluation de la satisfaction du salarié est réalisée sous forme d'un questionnaire d'évaluation écrit.*

Qualité du ou des conseillers :

- *Les conseillers Coeur de Talents sont tous des professionnels confirmés et diplômés en bilan de compétences, ressources humaine, psychologie du travail ou création d'entreprise*

Durée de la formation, modalités d'organisation et de financement :

- *L'accompagnement se déroule en individuel dans nos locaux ou à distance.*
- *Cette prestation n'entre pas dans le cadre de la formation professionnelle et n'est donc pas finançable avec le CPF.*
- *Sa mise en œuvre débute dès obtention de l'accord de financement selon un calendrier préalablement défini.*